



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	4ème
Nom de site		Numéro	T19468
Adresse du site	7, rue Poulletier	Hauteur	R +6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/05/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/03/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	28/05/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	--------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz . L'orientation des antennes est 30°, 150° et 270° .		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 12°</i>
Estimation	30° < 5V/m / 150° < 5V/m / 270° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>R6 Az 100 et 220°</i>
Divers			

Incidence visuelle

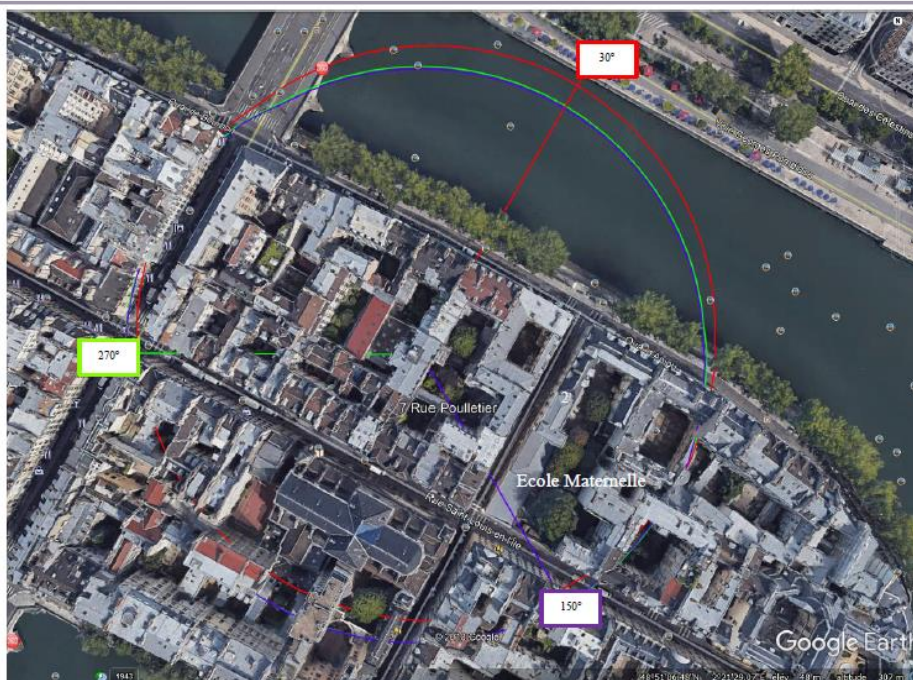
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	24.85m		

Date :

Conformité du dossier

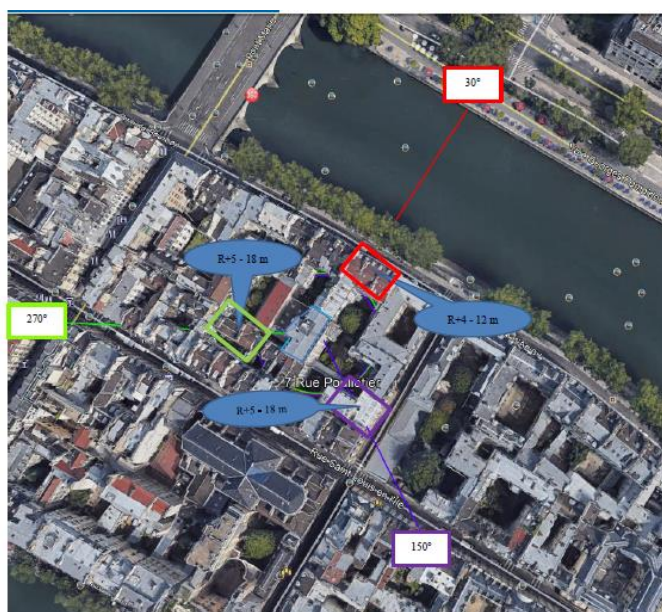
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Accueil de jeunes enfants – crèche	33 Rue des Deux Ponts, 75004 Paris	18m	Non	96	Inférieur 1V/m
École maternelle	18 Rue Poulletier, 75004 Paris	15m	Oui	54	Inférieur 1V/m
Groupe Scolaire	21 rue Saint Louis en l'Isle, 75004 Paris	21m	non	51	Inférieur 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



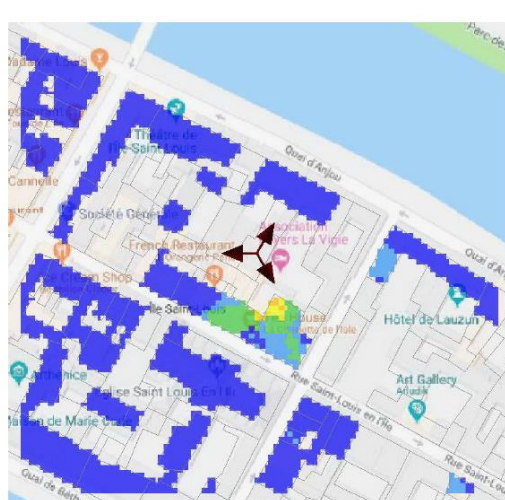
Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 30°

b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.

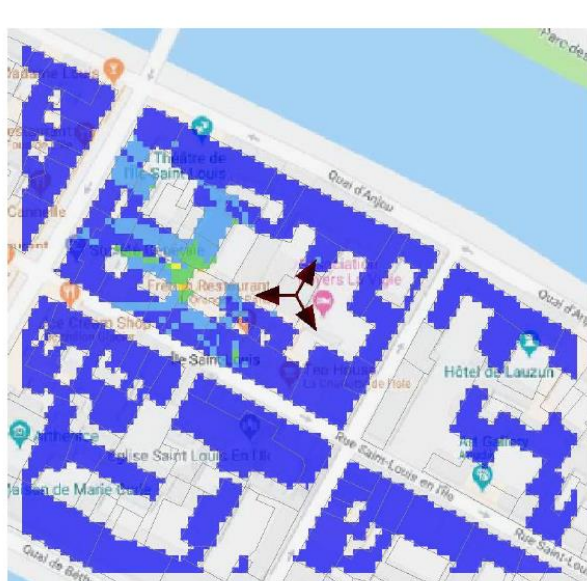
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m	16,5 m

Les niveaux calculés dans Les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas de changement de l'aspect visuel

Vue des Azimuts

Azimuth 30° :



Azimuth 150° :



Azimuth 270° :

